

----- COMPTE RENDU -----

L'an deux mille vingt-deux, le 04 mars à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDES, Mme MEIRA BARBOSA, M. LOISEAU, Mme RICHARDSON, Mme PELTIER, M. PEANNE, Mme AUTRET, M. BRIET, M. VERGNAUD, M. COCHARD, M. BOUREL, M. BURGUIERE, M. ETIENNE, Mme. LOPEZ, M. ANDRE.

Absents excusés : Mme LANTENOIS (pouvoir à Mme NAZE), Mme HOUPLIER (pouvoir à M. LOISEAU), M. AUBRY, Mme LETIN (pouvoir à M. KASPAR), Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX.

Absente : Mme EL HAOUCHI.

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération n° 2022-011/03-04

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Mme la Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Christine RINALDI de ses fonctions de conseillère municipale à effet du 11 février 2022.

En conséquence, M. Claude BURGUIERE, suivant sur la liste « Générations Villeneuve sur Yonne » a été contacté pour siéger au conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, INSTALLE M. Claude BURGUIERE dans ses fonctions de conseiller municipal.

Délibération n° 2022-012/03-04

MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Le conseil Municipal de Villeneuve sur Yonne réuni le 4 mars 2022 tient à apporter son soutien au peuple Ukrainien qui se bat avec un courage extraordinaire pour le respect de sa souveraineté, de sa dignité et de son droit à construire librement son avenir.

L'agression dont il est victime concerne la sécurité de toute l'Europe. Son combat est aussi le nôtre. Le conseil Municipal se réjouit de l'unanimité des décisions européennes pour soutenir ce pays et tenter de faire reculer l'agresseur russe qui piétine le droit international et fait peser sur notre continent de lourdes menaces.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- SOUHAITE que les négociations engagées aboutissent rapidement à un cessez le feu pour éviter que s'allonge la liste des victimes et que l'Ukraine retrouve la paix et puisse s'engager dans la voie de sa reconstruction et de l'avenir qu'il choisira.
- DECIDE en signe d'hommage et de solidarité au peuple ukrainien de hisser son drapeau devant la Mairie.

Délibération n° 2022-013/03-04

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE DE SES FONCTIONS D'ADJOINTE ET DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mme la Maire informe l'assemblée de Mme Christelle MEIRA-BARBOSA a souhaité, pour des raisons de disponibilité personnelle, démissionner de ses fonctions d'adjointe au maire.

Le conseil municipal doit toutefois se prononcer sur le maintien, ou non, du nombre d'adjoint.

Le conseil municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (M. BURGUIERE), FIXE à 6 le nombre d'adjoints au maire.

DEBAT SUR LE RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le rapport d'observations définitives a été délibéré par la Chambre Régionale des Comptes le 9 décembre 2021.

Il doit être porté à la connaissance du conseil municipal et faire l'objet d'un débat en son sein.

Le conseil municipal, a pris connaissance des exposés de Madame SIMON sur la situation financière, de Monsieur KASPAR sur les ressources humaines et de Monsieur ALLUIN sur la commande publique.

Des débats ont eu lieu à l'issue de chaque recommandation émise par la Chambre Régionale des Comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25.